

L'actualisation du schéma de L'Editorial
d'El-Moudjahid et sa part d'argumentativité



The Part of Argumentativeness in the Editorial of El-Moudjahid

Boudounet Naima

Université de Biskra; (Algeria), naima.boudounet@univ-biskra.dz

Résumé:

Cet article procède à une mise au point définitionnelle de l'approche séquentielle adoptée par Jean-Michel Adam dont les travaux en 1997 ont mis en avant cinq structures prototypiques des séquences constituant tout texte remettant ainsi en cause la typologie textuelle. En effet, le texte étant une unité empirique dont la structure compositionnelle est vague, échappe à toute classification typologique. Parmi les cinq typologies séquentielles : narrative, descriptive, argumentative, explicative et dialogale, nous nous intéressons à la séquence prototypique argumentative et ses principaux composants afin d'actualiser la part de l'argumentativité de l'éditorial d'El-Moudjahid paru lors de la campagne électorale du 17 avril 2014.

Mots clés: actualisation de l'éditorial ; approche séquentielle ; instance médiatique ; séquence argumentative.

Abstract:

This article proceeds to a definitional development of the sequential approach adopted by Jean-Michel Adam, whose work in 1997 put forward five prototypical structures of the sequences constituting any text thus calling into question the textual typology. Indeed, the text being an empirical unit whose compositional structure is vague, escapes any typological classification. Among the five sequential typologies: narrative, descriptive, argumentative, explanatory, and dialogal, we are interested in the prototypical argumentative sequence and its main components in order to update the part of the argumentativeness of the editorial of El-Moudjahid published during the election campaign of April 17, 2014.

Keywords: updating the editorial ; sequential approach ; media instance ; argumentative sequence.

1. INTRODUCTION

Il nous est particulièrement recommandé d'examiner, au cours de cette étude, l'orientation argumentative dans les chroniques journalistiques sélectionnées et qui font partie du genre commentaire-implication, support propice à toute tentative persuasive. Les articles de notre corpus à soumettre à l'analyse en profondeur, ont comme titre générique *Editorial*, car c'est dans ce genre rédactionnel journalistique que les tendances du journal s'identifient le plus.

Donc, il sera question, en nous basant sur un corpus restreint mais à dominante argumentative bien déterminée, de voir à quel point la structure argumentative de l'éditorial pris du journal *El-Moudjahid*, à soumettre à l'analyse, est conforme à la structure du prototype de la séquence argumentative qu'a adoptée Jean-Michel Adam quand il a remis en cause la typologie textuelle qui n'existe qu'occasionnellement et qu'il faut plutôt remplacer par la typologie séquentielle.

Cela implique que ce qui primera dans cette étude ce ne sont pas les tendances politiques de ce journal, mais c'est plutôt la mise en exergue du fonctionnement de la structure argumentative qu'appliquent les journalistes-éditorialistes algériens et qui se manifeste dans l'article sélectionné. A ce propos, nous rappelons ici que les auteurs des éditoriaux de tout journal se permettent certaines transgressions par rapport à quelques critères que déclinent les manuels du journalisme et ce pour se démarquer des autres pratiques journalistiques en travaillant leur propre profil.

L'analyse selon toujours le modèle de Jean-Michel Adam nous permettra de voir de près comment est formée la structure argumentative de notre corpus d'étude quand l'auteur de notre article traite des sujets d'actualité de très grande importance en donnant sa vision du monde et en influençant ses lecteurs. Nous signalerons les problèmes rencontrés dans l'identification de la séquence argumentative, procédure qui n'est nullement facile à détecter, identifierons s'il y a des spécificités propres à l'éditorial d'El-Moudjahid et si les stratégies argumentatives empruntées par l'instance médiatique sont conformes au prototype de la séquence argumentative schématisée par Adam.

2. La problématique et le dispositif de la recherche

L'éditorial, en tant que vecteur principal véhiculant la réflexion, le jugement et l'engagement de toutes les instances médiatiques notamment le rédacteur en chef de l'organe de presse en question, appartient au genre noble du pôle commentaire-implication. Sachant qu'il est une production discursive soumise à une idéologie bien déterminée au préalable et auquel est communément conféré le rôle d'exprimer l'orientation générale du journal dans lequel il fait son apparition, ce travail se propose d'apporter des réponses à une interrogation majeure portant sur le degré de l'argumentativité des éditoriaux et que nous formulons comme suivant: Quelle est la séquence textuelle prototypique qui domine le plus dans les éditoriaux paraissant dans le quotidien étatique El-Moudjahid ?

Et pour répondre à cette problématique, nous avons émis deux hypothèses que nous citons ci-après :L'idée de rang textuel se caractérisant par sa complexité et son

hétérogénéité rendant ainsi impossible de lui trouver des régularités linguistiques observables et codifiables permettant de définir sa typologie, il serait donc évident que plusieurs séquences textuelles prototypiques hétérogènes composent l'article journalistique à soumettre à l'analyse et que la séquence argumentative prototypique serait celle qui dominante le plus dans l'éditorial du fait que la première fonction qui lui est dévouée vise à exprimer les intentions argumentatives de la rédaction du journal.

Il convient de noter que pour constituer notre corpus d'étude donnant une orientation claire à notre réflexion, nous avons navigué sur Internet pour explorer les archives numériques du quotidien algérien d'expression française retenu à cette étude à savoir El-Moudjahid. Nous avons choisi un article dont le moment discursif ayant trait à la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014. Le choix de ce moment discursif, terme emprunté à Sophie Moirand, s'explique par le fait que la ligne éditoriale se trouvant impactée par les débats acerbes des antagonistes de l'élection présidentielle du 17 avril 2014 lors de la campagne électorale, investit son espace médiatique, en faisant appel aux procédés langagiers pour convaincre les lecteurs à élire le candidat qui mérite le poste suprême d'El-Mouradia.

La méthodologie mise en œuvre pour mener à bien notre recherche, est accès sur la théorie de l'approche séquentielle des textes qui a permis à Adam d'affirmer qu'au sein du texte, se révèle l'existence d'un nombre de types séquentiels de base plus ou moins articulés entre eux et que la typologie ne peut avoir lieu qu'au niveau des régularités propres à chaque type séquentiel et que chacune de ces séquences peut être repérée grâce à une structure prototypique décrivant ses principaux composants.

3. La théorie de la typologie séquentielle des textes

Si nous retenons l'approche séquentielle proposée par J.-M. Adam pour l'élaboration de notre travail afin de prouver la part argumentative de l'article journalistique sélectionné, c'est bien avant tout pour montrer que cette théorie séquentielle a pour but principal la mise en cause des typologies textuelles où Adam nous a fait comprendre que « *Le rang textuel de composition est bien plus complexe et polystructuré que l'idée de continuité linéaire d'articulation des séquences entre elles jusqu'au rang textuel global ne le laisse entendre* » (Adam, 2017: 12). Cette idée de rang textuel hétérogène rend impossible de trouver des régularités linguistiques observables et codifiables permettant de définir la typologie textuelle. A ce propos, Jean-Paul Bronckart annonce que « *les textes sont en effet composés, selon des modalités très variables, de segments de statuts différents [...]. Et c'est au seul niveau de ces segments que peuvent être identifiées des régularités d'organisation et de marquage linguistique* » (Bronckart, 1997: 138). Cette unité empirique « *texte* », qui ne peut aboutir à une théorie générale de classification, est la raison pour laquelle Jean Molino a noté qu'« *il ne saurait exister de théorie générale du discours ou du texte* » (Molino, 1990: 161). Pour ne pas s'égarer dans la catégorisation textuelle, J.-M. Adam opte pour une approche

unifiée des séquences textuelles en notant « *Mon hypothèse est que, parmi les « types relativement stables d'énoncés » et les régularités compositionnelles dont parle Bakhtine, il faut mettre en avant des régularités séquentielles. Les séquences semblent se réduire à quelques types élémentaires de formatage des énoncés* »(Adam, Op. cit: 54). Cette théorie a permis d'affirmer qu'au sein du texte, se révèle l'existence d'un nombre de types séquentiels de base plus ou moins articulés entre eux et que la typologie ne peut avoir lieu qu'au niveau des régularités propres à chaque type séquentiel et que chacune de ces séquences peut être repérée grâce à une structure prototypique décrivant ses principaux composants.

Dans cette optique, les cinq prototypes de séquences sont des « *unités textuelles complexes, composées d'un nombre défini de paquets de propositions de base: les macropropositions. Ces macropropositions sont des unités liées à d'autres macropropositions de même type et elles occupent des positions précises au sein du tout ordonné de la séquence* »(Ibid: 50). Selon le contenu de cette citation, la séquence est non seulement une unité de composition textuelle mais aussi elle représente à son tour une structure décomposable en un nombre donné de macropropositions qui sont composées elles aussi d'une ou de plusieurs propositions élémentaires comme le montre le schéma illustratif ci-dessous :

Texte ➡ **Séquences** ➡ **Macropropositions** ➡ **Propositions**

Du point de vue séquentiel, Adam signale que ces propositions, une fois isolées de leur (co)-(n)-texte ne peuvent être définissables comme narratives, argumentatives... Pour les interpréter selon leur typologie, il insiste sur deux conditions : « *(leurs) caractéristiques grammaticales et (leur) insertion dans un contexte, dans une suite de propositions que l'interprétant relie entre elles* » (Ibid : p. 58). Et afin de prouver que toute entreprise de classification d'une proposition pose problème, il donne un exemple composé de la proposition suivante « *la marquise sort trop souvent à cinq heures* ». Il nous fait comprendre que cette proposition ne peut appartenir à un prototype séquentiel déterminé du moment qu'on l'a coupée de cette contrainte globale d'enchaînement dans une suite de propositions. Adam note que seuls les agencements des propositions entrant dans la composition des macropropositions qui entrent à leur tour dans la composition d'une séquence, tranchent dans la catégorisation de cette dernière « *Du point de vue séquentiel, le fait qu'une proposition soit un argument et une autre une conclusion correspond à un type minimal d'enchaînement correspondant à une séquentialité argumentative* » (Ibid. : 59) par exemple.

Adam précise aussi que cette hétérogénéité des prototypes séquentiels qui composent l'entité empirique « texte » s'explique par la présence de deux cas de figure :

- Soit selon les modalités d'insertion de séquences hétérogènes articulées entre elles au sein du texte, où il est question de l'apparition d'une relation en séquence insérante et séquence insérée comme l'illustre Adam dans le cas de

l'insertion dans un récit d'un dialogue en faisant allusion aux fables de Jean De La Fontaine qui donne cette structure. **[séq. Narrative [séq. Dialogale] séq. Narrative]** : la séquence narrative enchâsse la séquence dialogale ;

• Soit selon l'effet de dominance séquentielle, car le cas le plus fréquent au niveau textuel est celui de la présence de la combinaison de séquences hétérogènes mais un seul prototype séquentiel y domine ce qui permet de considérer le tout textuel comme plus ou moins argumentatif à titre indicatif.

4. La séquence argumentative prototypique et ses principaux éléments

Après avoir examiné l'approche de la séquentialité textuelle, nous nous intéresserons à présent au prototype de la séquence argumentative nous permettant d'analyser exhaustivement l'article à soumettre à l'analyse. A cet égard, Adam procède par restreindre son approche en limitant son objet d'étude. Autrement dit, vue la complexité de la notion d'argumentation, Adam ne cherche nullement à théoriser l'argumentation dont l'usage se joint machinalement à toute activité discursive au point d'en devenir sa fonction intrinsèque, mais plutôt il se focalise sur la théorisation de la séquence argumentative prototypique en précisant qu'il ne faut pas confondre l'unité compositionnelle désignée sous le terme de séquence argumentative avec l'argumentation en général. Par la suite, il décèle le but de l'argumentation qui dépend de la manière avec laquelle on l'aborde. Pour lui, abordée au niveau discursif, l'argumentation s'envisage comme une construction langagière dont la finalité est la visée illocutoire conçue par l'énonciateur visant la modification de la représentation de son interlocuteur vis-à-vis d'un objet de leur interaction ; mais abordée au niveau de l'organisation pragmatique textuelle, l'argumentation est vue comme une forme de composition élémentaire dont l'objet d'étude est l'organisation séquentielle de la textualité rendue visible grâce à un outil de repérage devant remplir deux critères : la complémentarité entre les modules énonciatif et séquentiel comme base de typologisation et la présence d'un schéma prototypique expliquant la structure de la séquence argumentative. Cette dernière fut inspirée du modèle de la théorie qu'a proposée Toulmin en 1958 mais développée par Adam en 1997.

Adam appelle toute suite de propositions ayant la structure d'une relation [Argument(s)---Conclusion] ou selon les termes de Toulmin (1958) [Donnée(s)---Conclusion] ou encore selon les termes de Apothéoz (1989) [Raison(s)---Conclusion], et annonçant un effet d'achèvement, « unité argumentative de base » dont l'objet vise à « intervenir sur les opinions d'un interlocuteur en rendant crédible [...] un énoncé (conclusion) appuyé, selon des modalités diverses, sur un autre (arguments) ». Mais quand les deux propositions de l'énoncé [Argument(s)---Conclusion] sont prises séparément, elles ne peuvent nullement former à priori « Argument(s)/ Prémises » ou « Conclusion », car « *Il n'y a de conclusion que relativement à des prémisses, et réciproquement. Et à la différence des prémisses, le propre d'une conclusion est de pouvoir resservir ultérieurement dans le discours, à titre de prémisse par exemple* » (Borel, 1991 : 78). Selon Boel des propositions

énoncées dans un texte ne peuvent être qualifiées comme étant argument que si et seulement si elles sont énoncées en faveur de l'énonciation d'une autre proposition nouvelle posée comme étant la conclusion qui en résulte. Et pour rendre la fonctionnalité réduite du schéma argumentatif de Toulmin plus opérationnel, Adam établit un schéma plus complet à la séquence argumentative comportant quatre règles.

4.1 La règle d'inférence

Adam appelle ce qui permet le passage des *données* à la *conclusion schéma inférentiel*. Et pour expliquer cette règle d'inférence, il évoque la structure qu'a donnée Aristote à l'induction [*si p ALORS q*] et au syllogisme [*données (prémisse majeure et prémisse mineure) --- conclusion*] et constate qu'elle est conforme à son modèle réduit du mouvement argumentatif à savoir [*Données ---- Conclusion*]. Voici deux exemples étudiés par Adam :

Exemple 1 : *Toutes les vertus sont dans les fleurs* ➡ *Toutes les fleurs sont dans le miel.* LE MIEL, TRUBERT.

Exemple 2 : *Il n'y a pas de bulles dans les fruits* ➡ *Alors il n'y a pas de bulles dans Banga.*

Ces deux exemples sont des séquences argumentatives élémentaires, comportant des prémisses considérées comme des données dont la fonction est d'amener la conclusion par le seul fait de ce qui est énoncé dans ces prémisses ou ces données et sans le moindre recours à d'autres informations extérieures. Mais souvent empruntant l'économie du discours, l'argumentateur donne à l'interlocuteur libre cours à assurer seul la donnée ou la conclusion implicite en se servant d'un raisonnement implicite justifié par la règle générale d'inférence comme il est le cas dans l'exemple 1, où la conclusion du syllogisme « *Donc, toutes les vertus sont dans le miel* » manque. Dans l'exemple 2, il s'agit de la prémisse mineure, « *Or, il n'y a que des fruits dans Banga* », qui se trouve sous-entendue. Ceci dit que c'est la règle d'inférence qui s'applique sur le schéma pour aboutir à la conclusion ou pour suppléer une donnée manquante, car il est inutile d'énoncer ce qui est évident.

4.2 La restriction modalisant le passage de l'argument à la conclusion

Pour que le schéma prototypique de la séquence argumentative encore en voie de construction [*Donnée ----- [règle d'inférence] ----- Conclusion*] puisse arriver à son terme, Adam souligne la complication apparente du fait de la restriction. Pour ce faire, il étudie plusieurs exemples dont nous ne retiendrons ici que le suivant : « *Même si leurs nombreuses couches sont délectables, le secret de nos lasagnes reste imperméable* ». Dans cet exemple, le connecteur « *Même si* » sous-entend tirer de la donnée *p* le contraire de la proposition. De ce fait, l'inférence attendue est remise en cause en modalisant le passage de la donnée à la conclusion. Le schéma de l'inférence modalisé par la restriction est comme suivant :

DONNEE --- [règles d'inférence] --- CONCLUSION
(Si non-p) ----- Alors non-q
Même si p ----- (Alors q)

4.3 L'ordre progressif et l'ordre régressif du raisonnement argumentatif

Adam, après avoir étudié quelques exemples dont « *Chacune de ces questions comporte une réponse claire. Je n'ai pas à vous la dicter car nous sommes un pays de liberté [...]* », tire deux types de structures argumentatives de base. Outre l'existence de l'ordre progressif du raisonnement argumentatif qui correspond à une organisation liant des énoncés : [Données--- [inférence] ---Conclusion] et où l'énoncé linguistique suit le mouvement du raisonnement, Adam admet aussi l'existence d'un ordre régressif. « Car », dans l'exemple ci-dessus, modifie le mouvement du raisonnement comme suit :

[Conclusion --- [inférences] --- donnée-argument].

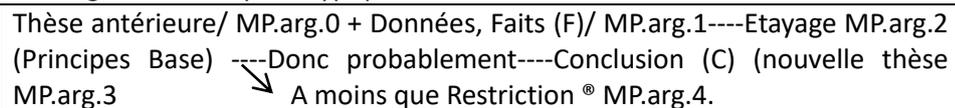
Ce mouvement affirme d'abord une affirmation, puis viennent par la suite les explications. Dans ces deux schémas de base de l'argumentation, ce qui mérite une attention particulière, c'est cette mise en relation de données avec une conclusion que Perelman conçoit comme étant un transfert d'adhésion « *l'argumentation ne transfère pas des prémisses vers une conclusion une propriété objective, telle que la vérité – ce qui est le cas dans la démonstration -, mais s'efforce de faire passer vers la conclusion l'adhésion accordée aux prémisses* » (Perelman, 1983 : 173). C'est la raison pour laquelle, l'argumentateur accorde une importance au choix des prémisses de manière à les rapprocher aux valeurs de son auditoire.

4.4 Le mouvement argumentatif soumis au mouvement de réfutation

Dans un mouvement argumentatif complet, Adam voit que l'argumentation repose sur une dissociation selon deux points de vue antagonistes. En partant de l'exemple « *Nous ne sommes pas des kamikazes suicidaires : certes, nous prenons des risques, mais ils sont calculés* », les connecteurs « *certes* » et « *mais* » annoncent l'existence d'une divergence d'opinions sur un sujet (ici, kamikazes suicidaires) et font entendre deux voix opposées : celle de l'énonciateur et celle du locuteur. « *Certes* » déclare la première logique attribuée au point de vue adverse (énonciateur) qui voit que le fait de prendre des risques est un comportement suicidaire. Le connecteur « *mais* » accompagné d'un nouvel argument inscrit le locuteur dans une autre logique annonçant la réfutation en expliquant que le fait de prendre des risques calculés en professionnel n'est nullement un acte suicidaire. Cette confrontation entre un discours et un contre-discours peut se faire aussi bien sur le mode conflictuel que sur le mode coopératif comme l'affirme Oswald Ducrot « *Un grand nombre de textes littéraires, [...], se présentent comme des raisonnements. Leur objet est soit de démontrer, soit de réfuter une thèse. Pour ce faire, ils partent de prémisses, pas toujours explicites d'ailleurs, censées incontestables, et ils essaient de montrer qu'on ne saurait admettre ces prémisses sans admettre aussi telle ou telle conclusion – la conclusion étant soit la thèse à démontrer, soit la négation de la thèse de leurs adversaires* (Ducrot, 1980 : 81).

Deux mouvements argumentatifs sont mis en évidence par cette citation : *démontrer-justifier une thèse et réfuter une autre thèse adverse* où le passage entre les deux, s'assure par des démarches argumentatives. Moeschler, à ce propos parle du principe dialogique dont se caractérise tout discours argumentatif tenant compte des *Restrictions*. Pour lui, « un discours argumentatif [...] se place toujours par rapport à un contre-discours effectif ou virtuel. L'argumentation est à ce titre indissociable de la polémique. Défendre une thèse ou une conclusion revient toujours à la défendre contre d'autres thèses ou conclusions » (Moeschler, 1985: 47).

Après avoir examiné les constituants de base de la séquence argumentative, Adam arrive à un schéma comportant deux niveaux d'argumentation : le niveau justificatif (MP.arg.1 + MP.arg.2 + MP.arg.3) où la stratégie argumentative choisie par le locuteur fait référence à ses propres connaissances et ne prend pas en considération son interlocuteur ; le niveau dialogique qui laisse la place à la contre-argumentation (MP.arg.0 et MP.arg.4) permettant ainsi de rendre le discours plus résistant à la contestation du contre-argumentatif. Le schéma complet de la séquence argumentative prototypique est :



5. La structure argumentative appliquée dans l'éditorial d'El-Moudjahid

Il est à reconnaître que les éditoriaux de toute publication occupent une place de choix dans leurs organes du fait qu'ils communiquent aux lecteurs les tendances de la rédaction du journal. A priori, nous soumettrons à l'analyse argumentative l'article formant notre corpus d'étude afin de mettre en exergue sa dominance en séquences argumentatives et ce pour rendre crédible la théorie séquentielle.

L'article explorant les pratiques argumentatives est celui de Nadia K. ayant comme titre « Réalité » paru à mi-chemin de la campagne électorale (01/04/2014). Une lecture approfondie du texte suffit à le faire basculer dans la séquentialité argumentative où la journaliste défend la thèse annonçant que « la candidature d'Abdelaziz Bouteflika mérite bien l'élection pour un autre quinquina ». L'auteure manifeste, de prime abord, une orientation argumentative décalquée du prototype de la séquence argumentative qu'a schématisé Jean-Michel Adam.

L'éditorialiste mettant en valeur le programme du président-candidat en le montrant de programme promoteur pour tous les citoyens, dissimule la réalité du contexte d'alors notamment les protestations du peuple contre la candidature de Bouteflika, les incidents vécus lors des meetings, qui vont jusqu'à leur annulation vue le climat tendu.

La première séquence argumentative repérée porte sur les six candidats, dont la candidature a été validée par le Conseil Constitutionnel, et qui entrent officiellement en période électorale depuis le 24 mars 2014 et qui démultiplient

leurs meetings à travers le pays en vue de convaincre les Algériens de la justesse du contenu de leurs programmes sans pour autant mentionner les nombreux partis d'opposition et les associations de la société civile qui appellent au boycott des élections comme il est mentionné ci-après :

A mi-chemin de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle du 17 avril prochain et leurs représentants redoublent d'efforts pour convaincre les électeurs et les électrices de la justesse de leur programme électoral. Les thèmes porteurs, emploi, logement, stabilité, sécurité, droits et libertés des citoyens, jeunesse et instauration de la démocratie, sont ainsi ressassés à l'occasion de chaque rencontre. Les meetings sont animés avec un seul objectif, celui de convaincre l'auditoire.

En vue de passer de la donnée « **D₁** », « A mi-chemin de la campagne électorale, les candidats à la présidentielle ... de la justesse de leur programme électoral » à la conclusion « **C₁** », « Les meetings sont animés avec un seul objectif, celui de convaincre l'auditoire », il va de soi que les compétences de la journaliste l'ont amenée à puiser ses arguments dans un champ argumentatif de type sociologique invoqué comme arguments garants informant ainsi les lecteurs que « Les thèmes porteurs, emploi, logement, stabilité, sécurité... sont ainsi ressassés à l'occasion de chaque rencontre », représentent la préoccupation maîtresse de chaque candidat. Le contenu de cette séquence argumentative élémentaire qui est sans aucun rapport avec la réalité du contexte qui prévaut à cette époque-là, copie une autre scène électorale suggérant que celle-ci se mène à bon escient et que les participants accomplissent avec succès leur mission. Raison pour laquelle cette même séquence s'appuie dans son enchaînement sur l'étayage qui justifie ce fait. D'où la question « Les six candidats ont-ils réussi leur exercice ? » qui peut être reformulée comme suivant « Comment les six candidats ont-ils réussi leur campagne ? », ouvrant ainsi l'accès à une séquence explicative permettant de fournir une réponse sur le bon déroulement de la campagne électorale. Ceci dit que la juxtaposition de la séquence explicative connue par sa structure prototypique [si p, **C'EST PARCE QUE** q], au cotexte de la séquence argumentative, n'a pour but que de renforcer l'idée que tout fonctionne parfaitement. Et ce pour faire admettre implicitement aux lecteurs le consentement des citoyens à la candidature du Président-sortant à un quatrième mandat.

Donc, si les six candidats à la magistrature suprême réussissent bien leur campagne électorale, **C'EST PARCE QUE** :

- Les candidats en lice pour la magistrature suprême, et **au-delà de** (connecteur jouant le rôle de restriction) la concurrence qui les animent, sont mus par la même ambition. Celle de contribuer à la consolidation, le temps d'un mandat au moins, de l'Etat de droit en Algérie ;
- Tous revendiquent pour les Algériens un « Etat fort et démocratique devant garantir tous les droits et toutes les libertés à l'ensemble des Algériens sans exclusion aucune ».

Dans un cas pareil où un caractère fugace signale la présence de séquences hétérogènes, à savoir une séquence argumentative insérante et une séquence explicative insérée, le but de celle-ci s'ajoute à celui de celle-là, autrement dit les deux séquences cherchent l'aboutissement de la conviction des Algériens du cours discipliné de la campagne électorale loin de tout désagrément.

Ce qui est observable dans cet article, c'est qu'il insiste sur le fait de n'informer le lecteur que de ce que veut informer la rédaction du journal qui se trouve du camp de Bouteflika en voilant les intentions du camp pro-Bouteflika travaillant pour faire passer leur candidat à un quatrième mandat consécutif malgré son incapacité à gouverner et son statut disqualifié par les nombreuses protestations. Et ce en vue d'égarer le lecteur et le convaincre que la candidature de Bouteflika est donnée grand favori malgré les graves séquelles laissées par son sévère accident vasculaire en 2013.

En continuant notre lecture, tout en sachant que le circuit du raisonnement argumentatif de la journaliste ne doit pas être entrecoupé en séquences l'une indépendante de l'autre mais que le fil conducteur de l'argumentation doit prendre son cours tout le long de l'article, nous nous arrêterons sur une autre séquence argumentative s'articulant sur un élément de la séquence explicative qui précède, à savoir « Tous revendiquent pour les Algériens un Etat... sans exclusion aucune ». L'articulateur argumentatif assurant cette articulation est « Et pour cause » qui laisse entendre que la deuxième séquence argumentative repose sur le schéma suivant [Si p Alors q]. La donnée D_2 « Si les Algériens n'ont pas un pays de rechange » permet d'aboutir à la conclusion C_2 « Ils (les Algériens) sont en droit d'aspirer à ce que celui ou celle qui sera élu soit en mesure de répondre à leurs attentes, légitimes au demeurant », grâce à l'articulateur « de ce fait » qui peut être remplacé par « donc ». Cette argumentation bien sûr s'appuie sur l'étayage inférentiel mettant l'accent sur la responsabilité que doivent assumer les citoyens-électeurs dans le choix de celui ou de celle qui représentera leurs orientations politiques. Les deux garants de ce passage sont :

Les électeurs et les électrices sont appelés à se rendre massivement aux urnes ;

Ils ont la lourde responsabilité de choisir le candidat ou la candidate dont le programme répond à leurs espoirs d'un lendemain meilleur et apporte des solutions à leurs problèmes quotidiens.

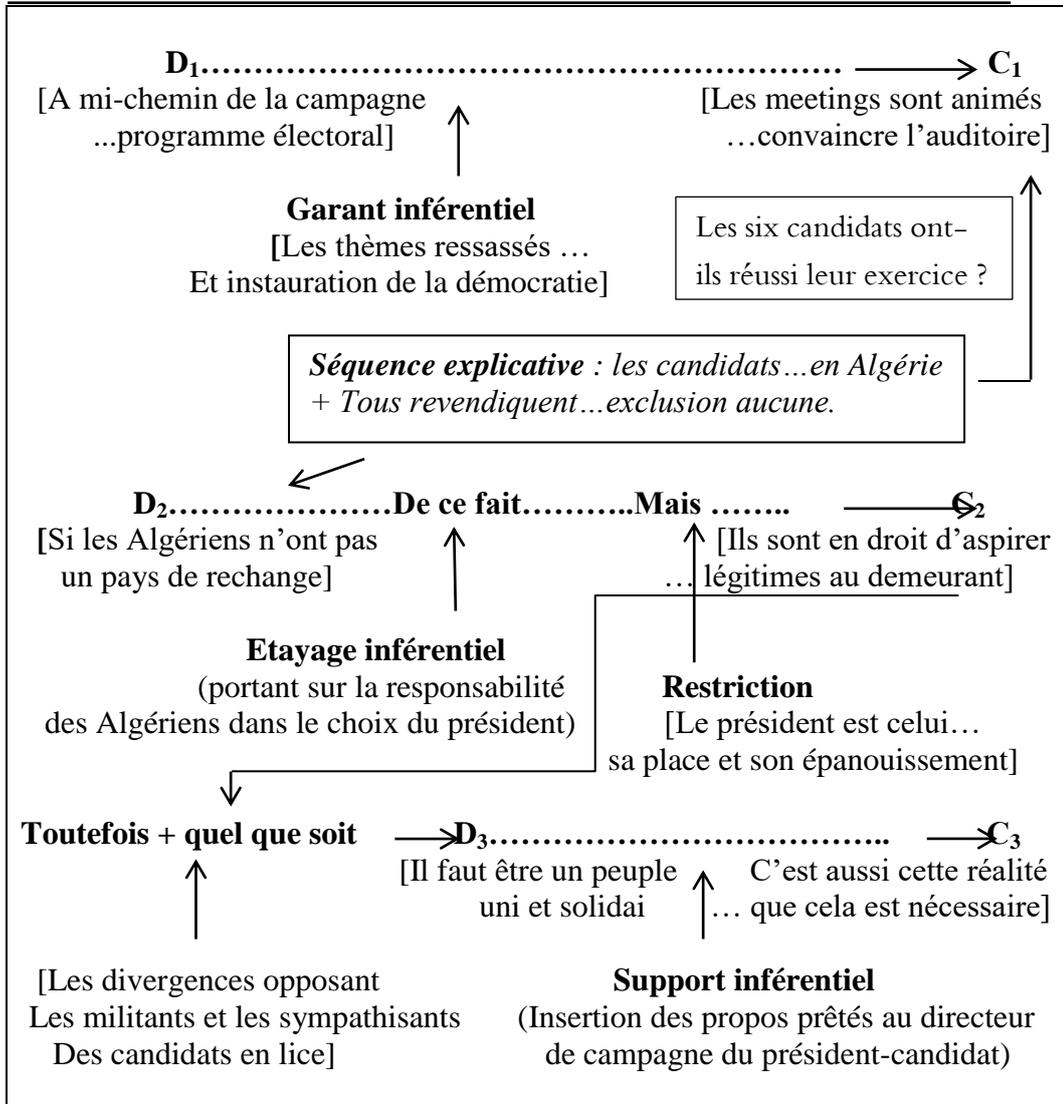
Et pour que cette séquence soit complète, la présence d'une restriction introduite par le connecteur « Mais » doit aussi être signalée. La fonction de cette restriction est d'inciter tous les électeurs à voter non pas arbitrairement, mais ils sont appelés, dans l'accomplissement de leur acte, à choisir avec ardeur et d'une manière réfléchie le candidat qui répond le mieux à leurs aspirations comme il est dit dans cette proposition « Le président est celui qui défie le projet de société dans lequel tout un chacun doit trouver sa place et son épanouissement ».

Enfin, vient la dernière séquence argumentative à laquelle veut parvenir

l'instance médiatique et ce depuis le début de son article. Il s'agit de la thèse de la journaliste dite expressément pour la faire épouser à tous ses lecteurs. Nous lisons une donnée D_3 , sous forme d'une tournure impersonnelle « Il faut être un peuple uni et solidaire », et ayant comme marque de modalisation le verbe « falloir » par lequel le sujet de l'énonciation apporte au contenu de l'énoncé son adhésion complète. Cette même donnée donne accès à une conclusion C_3 « C'est aussi cette réalité qu'il y a lieu de rappeler autant de fois que cela est nécessaire ». Nous relevons, dans la présente conclusion, la présence de deux présentatifs « c'est » et « il y a », marqueurs permettant de mettre en relief la thèse nouvelle de l'auteure sur laquelle elle veut faire focaliser ses lecteurs. Le support garantissant ce passage est le recours à un argument dans lequel on insère directement les propos prêtés au directeur de campagne du président-candidat pour donner une totale autonomie au discours cité par rapport à l'acte d'énonciation du discours citant. La journaliste s'approprie le discours du pouvoir, et le fait adresser à l'ensemble de ses lecteurs en vue de les convaincre du mérite de du programme du président-sortant et donc de sa réélection. En voici la proposition qui laisse entendre tout cela [Comme l'a fait à juste titre, hier le directeur de campagne du président-candidat lors d'un meeting animé à Tebessa « *Nous sommes un peuple uni et solidaire. Nous devons rester attachés à notre unité, la défendre et la préserver* »]. Afin de renforcer cette D_3 , l'auteure de l'article recourt à une restriction par laquelle il concède le conflit des candidats à la présidentielle, mais le propre du connecteur argumentatif « Toutefois » associé à « quelle que soit » (l'équivalent de « même si ») signale que l'inférence normalement attendue est justement remise en question. « **Toutefois et quelle que soit** les divergences qui opposent les militants et les sympathisants des candidats en lice ». Le schéma concessif repose sur [si p ALORS q] :

Donnée	Règle d'inférence	Conclusion
S'il n'y a pas divergences	ALORS	Il y a union
Toutefois il y a divergences	ALORS	Il n'y a pas union

Nous remarquons que « toutefois » est susceptible de bloquer la conclusion inférentielle « il ne peut y avoir ni union ni solidarité » pour se fixer sur son contraire à savoir « il y a union et solidarité » d'où le renforcement de la donnée D_3 « Il faut être un peuple uni et solidaire ». Ci-après, le schéma qui explicite le raisonnement argumentatif que sous-tend cet article :



6. CONCLUSION

Au terme de cette analyse, nous avons pu cerner, à travers l'approche séquentielle conçue par Jean-Michel Adam, le schéma actualisant la structure argumentative qu'a appliquée la journaliste dans l'éditorial paru dans le quotidien El-Moudjahid du 01/ 04/ 2014. Ce travail nous a permis de nous rendre compte de deux faits. Primo, le raisonnement argumentatif emprunté par l'auteur de l'article nous a permis de voir les opérations logico-discursives issues des opérations cognitives de la journaliste Nadia K. En effet ce sont ces opérations de la pensée qui entrent d'une manière inhérente dans la mise en jeu du discours destiné aux lecteurs pour agir sur leurs représentations du réel. Et cela apparait sous forme de

Secundo, ce travail a mis en avant la part de l'argumentativité dans cet éditorial. Autrement dit, l'approche séquentielle nous a permis de vérifier quel prototype séquentiel composant le texte soumis à l'analyse. Il est vrai qu'il y a une hétérogénéité séquentielle, car il est rare de tomber sur un texte composé uniquement de séquences argumentatives. Mais ce qui est déductible, c'est le fait de repérer récurrence de la séquence argumentative. Autrement dit, c'est la séquence argumentative qui domine le plus dans le corps de l'article d'où son appartenance au genre rédactionnel *implication-commentaire*. Et c'est la raison pour laquelle nous parlons d'un article de presse à dominante argumentative. Il est vrai aussi que même si la séquence argumentative prise comme instrument d'investigation dans cette étude contient tous ses composants élémentaires, la journaliste s'est montrée libre de la manière avec laquelle elle a enchaîné ou enchâssé les séquences composant la chronique journalistique soumise à l'analyse et ce pour pouvoir leur donner une orientation vers la thèse qu'elle veut faire épouser à ses lecteurs.

Un autre point, qui mérite d'être soulevé au terme de cette étude, porte sur le type d'argumentation dont il est question dans l'éditorial sélectionné. Il s'agit d'une argumentation directe qui revêt une conception classique et dont les arguments sont issus de la réalité contextuelle d'alors à savoir la réalité sociopolitique qui caractérise le déroulement de la campagne électorale présidentielle du 17 avril 2014. Ce mouvement argumentatif est susceptible de confirmer la thèse défendue par l'auteur de l'article qui allie information et conviction tout en répondant dans une large mesure à la structure prototypique de la séquence argumentative selon les termes de Jean-Michel Adam en vue de convaincre leurs lecteurs, comme nous l'avons déjà vu, à des preuves d'ordre logique, en relation avec ce que la rhétorique appelle le *logos*.

7. Bibliographie

1. Adam Jean-Michel (2017), Les textes : types et prototypes, Ed. Armand Colin, Collection Cursus, Paris.
2. Borel Marie-Jeanne (1991), Notes sur le raisonnement et ses types, In Etudes de lettres, Publication de l'Université de Lausanne, Paris, N°4.
3. Bronckart Jean-Paul (1997), Activité langagière, textes et discours, Delachaux et Niestlé, Lausanne-Paris.
4. Ducrot Oswald (1980), Les Echelles argumentatives, Ed. Minuit, Paris.
5. Moeschler Jacques (1985), Argumentation et conversation, Ed. Hatier, Paris.

6. Molino Jean (1990), Thèses sur le langage, le discours, la littérature et le symbolisme, Zeitschrift für französische Sprache und Literatur, K.W. Hempfer et P. Blumenthal, Ed. Franz Steiner Verlag, Stuttgart
7. Perlman Chaim (1983), Logique formelle et argumentation, In P. Bange et all. Ed. Logique, argumentation, conversation, Berne, Peter Lang.

8. Annexes :

Editorial d'El-Moudjahid « Réalité », publié le 01/ 04/ 2014 sur le lien :
<https://old.elmoudjahid.com/fr/archive/pdf>.